

Paris, le 20 avril 2018

**Modalités de mise à disposition ou de consultation des informations  
relatives à l'Assemblée générale mixte du 15 mai 2018**

L'Assemblée générale mixte annuelle des actionnaires d'EDF se tiendra le 15 mai 2018 à 10 heures à la Salle Pleyel, 252 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris.

L'avis préalable de réunion comportant l'ordre du jour et le texte des résolutions a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires n° 29 du 7 mars 2018. Le texte définitif des projets de résolutions qui seront soumises à l'Assemblée figure dans l'avis de convocation publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires n° 48 du 20 avril 2018. Les modalités de participation et de vote à cette assemblée figurent dans ces avis.

Les documents et renseignements concernant l'Assemblée générale seront tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et/ou mis en ligne sur le site de la société à l'adresse suivante : [www.edf.fr/ag](http://www.edf.fr/ag).